

que le premier précepte de sa morale, en interdisant tout homicide, la condamne proprement à mourir de faim, elle et ses cinq cents fils; et le Buddha, très frappé de la justesse de cette remarque, lui promet que désormais, dans tous les couvents, ses moines leur



FIG. 378. — MÊME PERSONNAGE (VU DE FACE ET DE DOS).

Musée de Mathurâ, F. 42. Provenant de Saptarshi-Tilâ. Hauteur : 1 m. 30.

offriront leur pitance quotidienne, — à charge, bien entendu, pour elle et les siens, d'observer fidèlement leurs vœux.

Cette légende, fort adroitement composée, ne cherche pas seulement, on le voit, à concilier les notions contradictoires attachées à cette déité, à la fois cruelle et propice. Pour achever de rassurer les fidèles, elle se porte encore caution contre tout retour de la